

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis				
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION				
	Bloc 1 : Préparer un chantier de construction d'ouvrage en pierre sèche					
1.A Conception d'un ouvrage en pierre sèche	1.A.1 Réaliser un plan d'exécution en conformité avec les spécifications techniques et les attentes du donneur d'ordres afin de définir les caractéristiques générales de l'ouvrage. 1.A.2 Déterminer les étapes de construction de l'ouvrage dans le respect de la réglementation et en tenant compte des contraintes de l'environnement de l'ouvrage afin de planifier son intervention et celle des éventuels autres intervenants. 1.A.3 Conseiller le donneur d'ordres sur la qualité attendue de l'ouvrage (descriptif) en argumentant les choix techniques à réaliser afin de valider le projet en prenant en compte les pathologies éventuelles et les solutions à apporter.	 Étude de cas écrite Entretien avec le jury 	 Les plans respectent l'ensemble des règles de l'art du dessin technique La vue de face et la vue de dessus ou de côté sont à l'échelle L'ensemble est réalisé avec soin et représentatif du projet Les étapes de construction et le déroulement chronologique du chantier sont déterminés et formalisés Les points d'interaction avec les autres intervenants du chantier sont identifiés et organisés Les travaux préparatoires de l'ouvrage sont planifiés en fonction du site du chantier Les attentes du donneur d'ordres sont prises en compte dans le projet : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage à réaliser sont identifiées dans le descriptif Les choix techniques sont présentés au client de façon structurés et argumentés Les pathologies éventuelles sont relevées et les solutions à apporter sont identifiées (choix des pierres, qualité et maîtrise de la construction) 			
1.B Organisation du chantier	1.B.1 Evaluer les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de l'ouvrage en estimant le temps de mise en œuvre ainsi que la quantité et le type de pierres requis afin de permettre la réalisation de l'ouvrage		 - Les besoins en ressources humaines sont évalués - Les outils et matériaux nécessaires à l'exécution du chantier sont identifiés - Les différents éléments quantitatifs sont évalués au plus juste 			



1.B.2 Définir l'organisation du chantier, un plan de circulation et de stockage en tenant compte des dangers potentiels afin d'optimiser et sécuriser le travail des ouvriers (déplacements, mise en œuvre)	 Étude de cas écrite Entretien avec le jury 	 Le Plan Particulier pour la Santé et la Prévention de la Sécurité (PPSPS) est rédigé de manière conforme Les zones de stockage, de circulation et de travail sont définies Les intervenants sur le chantier sont informés des consignes de sécurité
1.B.3 Planifier l'approvisionnement du chantier en matériaux en tenant compte des contraintes logistiques et administratives afin de permettre la construction de l'ouvrage		 Les contraintes de l'environnement du chantier (accessibilité, conditions météorologiques, moyens de manutention) sont prises en compte Les règlements administratifs sont appliqués Les sources d'approvisionnements sont identifiées Les livraisons des matériaux dans les lieux appropriés sont organisées et réceptionnées



REFERENTIEL D'ACTIVITES	tuations de se activités se métiers ou REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis			
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
	Bloc 2 : Construire un ouvrage technique en pierre sèche				
2.A Réalisation d'un ouvrage comportant un opus principal assisé et un opus secondaire incertum	2.A.1 Appareiller les parements externes de l'opus principal (assisé) afin d'assurer l'élévation du mur de façon stable	 Épreuve pratique de mise en œuvre d'un ouvrage technique Entretien avec le jury 	L'appareillage de l'opus assisé et sa mise en œuvre sont conformes aux règles de l'art : - Il n'y a pas de coups de sabre - Le calage est réalisé - Les pierres sont en contact dans l'épaisseur du mur - L'alignement est régulier - Le parement est soigné et apporte de la cohérence à l'ouvrage		
	2.A.2 Appareiller les parements externes de l'opus secondaire (incertum) afin d'assurer l'élévation du mur de façon stable		L'appareillage de l'opus incertum et sa mise en œuvre sont conformes aux règles de l'art : - Il n'y a pas de coups de sabre - Le calage est réalisé - Les pierres sont en contact dans l'épaisseur du mur - L'alignement est régulier - Le parement est soigné et apporte de la cohérence à l'ouvrage L'organisation interne est continue et stable, conforme aux règles de l'art : - Le croisement des pierres entre elles est conforme - Les calages sont réalisés et conformes - Les liaisons entre les deux parements sont réalisées		
	2.A.3 Construire et organiser la partie interne du mur en assurant sa stabilité et sa continuité afin de garantir la cohérence et la résistance de l'ouvrage				
	2.A.4 Appliquer les règles de sécurité adaptées à l'environnement et à l'intervention afin de limiter tout risque d'accident		 Les équipements de protection individuelle adaptés sont revêtus tout au long de l'intervention Les gestes et postures du bâtisseur sont adaptés pour préserver son intégrité physique et limiter sa fatigue Les opérations nécessitant un travail commun (implantation, portage de pierre, etc.) sont réalisées en coordination avec les autres intervenants du chantier 		



2.B Réalisation d'éléments techniques	2.B.1 Réaliser les marches d'un escalier avec des pierres adaptées afin de respecter le plan de réalisation de l'ouvrage 2.B.2 Réaliser une chaîne d'angle en sélectionnant de manière adéquate les pierres à utiliser pour finir et stabiliser le mur à son extrémité	 Épreuve pratique de mise en œuvre d'un ouvrage technique Entretien avec le jury 	 Les règles de prévention et de sécurité du travail sur un chantier sont appliquées (le chantier est propre, les outils sont rassemblés dans la zone de travail) La construction de l'escalier est réalisée avec soin, et la disposition des marches est conforme au plan Le choix des pierres est adapté Le dimensionnement des marches est conforme au plan (longueurs, hauteurs, girons) Le choix et la taille des pierres sont conformes La mise en place des pierres est conforme aux règles de l'art (appuis, croisements) Les calages sont réalisés et conformes
	et/ou pour marquer le changement d'orientation d'un mur 2.B.3 Réaliser des particularismes (niche, pan incliné, courbe concave et/ou convexe, avec ou sans fruit) en utilisant les pierres adaptées afin de respecter le plan d'exécution 2.B.4 Réaliser un couronnement en choisissant les pierres adaptées afin de stabiliser et niveler la partie supérieure		 Le fruit et les alignements sont conformes au plan Pour les niches, pans inclinés, courbes concaves et/ou convexes, avec ou sans fruit: Les particularismes sont réalisés de façon conforme aux règles de l'art Les pierres sont choisies et préparées avec soin pour chaque particularisme Le plan est respecté Les pierres sont choisies et préparées correctement Les pierres sont posées et calées en respectant les alignements prévus par le plan et selon les règles de l'art L'ouvrage est terminé et en conformité avec le plan



2.C Repli et réception du chantier	2.C.1 Effectuer le repli du chantier en nettoyant la zone de travail et en rangeant les outils afin de terminer son intervention	 Épreuve pratique de mise en œuvre d'un ouvrage technique Entretien avec le jury 	 Le surplus de matériaux est évacué Le chantier est nettoyé Les outils sont enlevés du chantier et rangés
	2.C.2 Evaluer la qualité du travail réalisé en s'assurant de sa conformité technique afin de vérifier la cohérence de l'ouvrage au regard du plan d'exécution (fruit et dimensionnement) et des règles de l'art		 Les dimensionnements (longueurs, largeurs, hauteurs, surfaces et volumes réalisés) sont vérifiés Les fruits et les aplombs de l'ouvrage sont contrôlés Les résultats des contrôles sont comparés avec les prévisions initiales La qualité du travail est analysée de façon critique
	2.C.3 Présenter au donneur d'ordres l'ouvrage réalisé en exposant ses caractéristiques techniques afin de valider la bonne réception des travaux		La réception des travaux a lieu avec le donneur d'ordres : - Le donneur d'ordres est informé des caractéristiques techniques de l'ouvrage - Le document de réception des travaux est signé - Les documents de fin de chantier sont conformes - Les opérations d'entretien à réaliser sont expliquées au donneur d'ordre